

## **Les Pays-Bas autrichiens, « centre périphérique » de la circulation de l'information pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763). Le rôle diplomatique du gouvernement de Bruxelles<sup>(1)</sup>**

Aurélien DESTAIN

Quel est le rôle occupé par les Pays-Bas autrichiens au sein de la Monarchie habsbourgeoise en matière de circulation de l'information ? Dans des territoires aussi étendus que ceux des Habsbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle, la maîtrise de l'information est cruciale, particulièrement à une époque où les distances, et le temps pèsent sur les communications. Cette présente contribution a pour objet la circulation de l'information dans les Pays-Bas autrichiens durant la guerre de Sept Ans (1756-1763)<sup>(2)</sup>. L'angle d'approche choisi pour mener à bien ce projet repose sur l'analyse de l'attitude du gouvernement de Bruxelles dans la collecte et le traitement des informations relatives au conflit. La pertinence de cette recherche réside tant dans le choix de la période choisie que dans la localisation et le contexte politique des Pays-Bas.

À la suite des Traités d'Utrecht (1713) et de Rastatt (1714) mettant fin à la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714)<sup>(3)</sup>, les Pays-Bas espagnols sont passés sous la tutelle des Habsbourg d'Autriche<sup>(4)</sup>. La Monarchie autrichienne règne alors sur un vaste ensemble multiculturel composé de différents États placés sous l'autorité d'un seul souverain résidant à Vienne. Dès lors, l'éloignement des provinces périphériques, telles que les Pays-Bas, nécessite l'organisation d'une délégation des pouvoirs. Ce système, basé sur le modèle mis en place deux siècles auparavant par la Monarchie espagnole<sup>(5)</sup>, consiste à envoyer un représentant du monarque à Bruxelles. Un gouverneur général ou une gouvernante générale, choisi parmi les membres de la famille royale, doit incarner le pouvoir souverain et assurer la bonne conduite des affaires du gouvernement. Il est assisté dans sa tâche par un grand maître

(1) Cet article synthétise le résultat des recherches effectuées dans le cadre d'un mémoire en Histoire : Aurélien DESTAIN, « Une guerre lointaine ? », *La circulation de l'information dans les Pays-Bas autrichiens pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763)*, Master en Histoire, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 2021. Je tiens à exprimer d'abord mes remerciements aux professeures Michèle Galand (ULB) et Marie Kervyn (ULB) pour leurs précieux avis à propos de ce texte.

*Abréviations utilisées :*

AGR : Archives générales du Royaume (Bruxelles)

CAPB : Chancellerie autrichienne des Pays-Bas (Bruxelles)

HHStA : Haus- Hof- und Staatsarchiv (Vienne)

SEG : Secrétairerie d'État et de Guerre (Bruxelles)

(2) Le terme « Pays-Bas » s'applique à la Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg actuels, desquels on aurait retiré la Principauté de Liège, alors indépendante. L'expression « provinces belgiques » est également fréquente au XVIII<sup>e</sup> siècle.

(3) Clément OURY, *La Guerre de Succession d'Espagne. La fin tragique du Grand Siècle*, Paris, Éditions Tallandier, 2020.

(4) Klaas VAN GELDER, *Regime Change at a Distance : Austria and the Southern Netherlands Following the War of the Spanish Succession*, Louvain, Peeters, 2016.

(5) René VERMEIR, « Les Gouverneurs-Généraux aux Pays-Bas habsbourgeois », dans Daniel AZNAR, Guillaume HANOTIN et Niels F. MAY (éds.), *À la place du roi. Vice-rois, gouverneurs et ambassadeurs dans les Monarchies française et espagnole (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2014, p. 17-33, (Collection de la Casa de Velázquez, 144).

de la Cour (entre 1725 et 1741) ou un ministre plénipotentiaire (1714-1725 ; 1741-1789 ; 1790-1794) désigné également par le souverain à Vienne<sup>(6)</sup>.

Dès lors, des circulations internationales ont dû être mises en place pour tenir compte de la situation excentrée des Pays-Bas du reste de la Monarchie autrichienne. De plus, de par leur position centrale entre plusieurs grandes puissances, les Pays-Bas sont une place importante en matière de circulation de l'information, comme le prouve la présence des corps diplomatiques de la Grande-Bretagne, des Provinces-Unies et de la France ou encore du Vatican. Les recherches de J.-C. Speeckaert ont d'ailleurs montré que même si Bruxelles ne constitue pas un centre diplomatique de premier ordre, elle n'en est pas pour autant un lieu insignifiant<sup>(7)</sup>. Les Pays-Bas n'étant pas un État souverain, mais une possession des Habsbourg, la principale mission de Dominique de Lesseps, ministre chargé d'affaires à Bruxelles, ne consiste pas à représenter le roi de France (tâche qui incombe plutôt à la délégation française de Vienne), mais plutôt à informer Louis XV<sup>(8)</sup>. Dès lors, la présence d'une Cour, de ministres et de diplomates étrangers fait de Bruxelles un important nœud de communication où les informations de toutes natures et de toutes provenances circulent et s'entrelacent pour se répandre ensuite dans toute l'Europe.

La guerre de Sept Ans ne commence en Europe qu'au mois d'août 1756 avec l'offensive de Frédéric II sur la Saxe<sup>(9)</sup>. Pourtant, dès 1755, un climat de tensions entre Français et Britanniques dans les colonies américaines manque de précipiter les puissances européennes dans un conflit généralisé dans lequel les alliés de la France et de la Grande-Bretagne seront impliqués. Or, en 1755, l'Autriche repose encore sur son socle d'alliances traditionnelles avec les Puissances Maritimes (Provinces-Unies et Grande-Bretagne) et risque de s'engager dans une guerre mettant en danger la sécurité des Pays-Bas. Une nouvelle invasion française de ces territoires est d'ailleurs inéluctable<sup>(10)</sup>. Dans ce contexte diplomatique troublé qui caractérise les relations européennes entre la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) et le déclenchement de la guerre de Sept Ans<sup>(11)</sup>, l'Autriche ne se sentant plus soutenue par ses alliés traditionnels, les Puissances Maritimes, s'est alors tournée vers la France<sup>(12)</sup>. Les négociations aboutissent aux signatures des Traités de Versailles du 1<sup>er</sup> mai 1756 et du 1<sup>er</sup> mai 1757. Au déclenchement de la guerre de Sept Ans, le système d'alliances traditionnelles est donc renversé : l'Autriche et

(6) Michèle GALAND, « Les gouverneurs généraux, souverains des Pays-Bas ? », dans Charles DE MOREAU DE GERBEHAYE, Sébastien DUBOIS et Jean-Marie YANTE (dir.), *Gouvernance et Administration dans les Provinces belgiques (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Ouvrage publié en l'honneur du Professeur Claude Bruneel, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, t. 1, 2013, p. 109-129, (Numéro spécial, 99).

(7) Jean-Charles SPEECKAERT, *Dominique de Lesseps. Un diplomate français à Bruxelles au temps du renversement des alliances (1752-1765)*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2016.

(8) *Ibid.*, p. 38-39.

(9) Franz SZABO, *The Seven Years War in Europe 1765-1763*, London, Routledge, 2008, p. 36.

(10) Maxime TONDEUR, « Les Pays-Bas autrichiens, socle des alliances et antagonismes dans l'Europe du Nord-Ouest ? Un aperçu de la politique stratégique habsbourgeoise durant la crise diplomatique de 1755 », *Revue du Nord*, 411, 2015, 3, p. 551-574, p. 562.

(11) Robert BROWNING, *The War of the Austrian Succession*, New York, St. Martin's Press, 1993.

(12) F. SZABO, « Prince Kaunitz and the Balance of Power » *International History Review*, 1, 1979, 3, p. 399-408 ; Jean-Pierre BOIS, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs 1714-1815*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, p. 182-183, (Nouvelle histoire des relations internationales, 3).

la France s'opposent désormais à la Prusse et à l'Angleterre. Dans le cadre de notre étude, ce nouvel accord entre les deux puissances concerne directement le sort des Pays-Bas méridionaux, champ de bataille entre Bourbons et Habsbourg. Cette révolution diplomatique marque le début d'une période de paix relative pour les Pays-Bas qui ne souffriront plus des désastres de la guerre pendant un demi-siècle. Durant ce conflit, les Pays-Bas et surtout le gouvernement de Bruxelles servent non seulement d'agent de liaison entre les nouveaux alliés, mais aussi de centre de renseignements provenant de toute l'Europe. Ce qui n'avait pas été possible durant la guerre de Succession d'Autriche durant laquelle les Pays-Bas avaient été occupés par les armées françaises, forçant le gouvernement de Bruxelles à la fuite.

La circulation de l'information dans les Pays-Bas et l'histoire des provinces belgiques pendant la guerre de Sept Ans sont deux thématiques qui n'ont pas manqué d'intéresser les historiens<sup>(13)</sup>. Pourtant, aucune recherche n'a encore entrepris d'analyser en profondeur les flux d'informations et leur sens<sup>(14)</sup>. Cette étude choisit de se focaliser sur les pratiques de renseignement mises en place par le gouvernement de Bruxelles en vue de collecter l'information ainsi que sur les interactions entre les gouvernements de Bruxelles et de Vienne. Deux exemples de réseaux internationaux retiennent notre attention : les Provinces-Unies et l'Angleterre. Les autorités habsbourgeoises sont particulièrement intéressées de disposer de renseignements sur la politique menée par leurs anciens alliés. Pour ce faire, Bruxelles, grâce à sa proximité avec La Haye et Londres, représente un point idéal pour faire converger les nouvelles susceptibles d'intéresser les Habsbourg. Enfin, s'interroger sur la circulation de l'information revient à se questionner non seulement sur le rôle qu'occupent les Pays-Bas au sein de la Monarchie habsbourgeoise ; mais aussi sur les rapports complexes entre « centre » et « périphérie » au sein des monarchies composites<sup>(15)</sup>. En effet, il s'avère que Bruxelles

(13) Éric SCHNAKENBOURG, « Les chemins de l'information : la circulation des nouvelles depuis la périphérie européenne jusqu'au gouvernement français au début du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue historique*, 638, 2006, 2, p. 291-311 ; Jean BOUTIER, Sandro LANDI et Olivier ROUCHON (dir.), *La Politique par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009 ; M. GALAND, « Pouvoir et circulations internationales : les Pays-Bas autrichiens dans l'espace habsbourgeois et dans l'espace européen », dans Pierre-Yves, BEAUREPAIRE, et Pierrick POURCHASSE (éds), *Les circulations internationales en Europe : Années 1680 - années 1780*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 469-479 ; Charles PIOT, « Correspondance du comte Charles de Cobenzl au sujet de la guerre de Sept Ans », *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, 6, 1879, p. 175-186 ; K. VAN GELDER, « Dépenser l'éloignement : les correspondances d'Eugène de Savoie et le gouvernement à distance des Pays-Bas autrichiens », *Revue du Nord*, 411, 2015, 3, p. 527-550 ; Ghislaine DE BOOM, *Les Ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens : Principalement Cobenzl*, Bruxelles, Lamertin, 1932 ; M. TONDEUR, « Les Pays-Bas autrichiens, socle des alliances... » *op. cit.*

(14) Mentionnons cependant l'article de Ghislaine de Boom se concentrant majoritairement sur la collaboration militaire entre les Pays-Bas et la France : G. DE BOOM, « La collaboration de la France et des Pays-Bas autrichiens pendant la guerre de Sept Ans », *Revue d'histoire moderne*, 8, 1933, 10, p. 401-422.

(15) Les rapports entre « centre » et « périphérie », initiés dans les travaux de Helmut Koenigsberger et de John H. Elliott, ont été nuancés depuis quelques temps. Helmut KOENIGSBERGER, « Monarchies and Parliaments in Early Modern Europe : *Dominium Regale* or *Dominium Politicum Regale* », *Theory and Society*, 5, 1978, 1, p. 191-217 ; John H. ELLIOTT, « A Europe of Composite Monarchies », *Past & Present*, 137, 1992, 1, p. 48-71 ; Richard H. KAGAN et Geoffrey PARKER (éds.), *Spain, Europe and the Atlantic world. Essays in honour of John H. Elliott*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 ; Pedro CARDIM, Tamar HERZOG, José Javier Ruiz IBAÑEZ et Gaetano SABATINI (éds.), *Polycentric Monarchies. How did Early Modern Spain and Portugal Achieve and Maintain a Global Hegemony ?*, Brighton-Portland-Toronto, Sussex Academic Press, 2012.

constitue une importante plaque tournante pour la transmission directe des nouvelles à la Cour de Vienne.

## Les correspondances diplomatiques entre Vienne et Bruxelles

Il convient, dans un premier temps, de présenter les échanges établis entre les administrations de Vienne et de Bruxelles qui constituent un facteur important des circulations internationales aux Pays-Bas<sup>(16)</sup>. Plus de 1100 kilomètres séparent les deux capitales. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une semaine est nécessaire en moyenne pour qu'une missive parcoure cette distance<sup>(17)</sup>. La distance entre les deux capitales implique, *de facto*, une certaine autonomie des Pays-Bas ; mais le pouvoir réel du gouverneur général n'en est pas moins restreint. Le prince est tenu de respecter les instructions venant de Vienne. L'échange de correspondances régulières entre Bruxelles et Vienne témoigne de cette double direction des Pays-Bas. Ces correspondances, très organisées, sont articulées sur différents canaux. Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas de 1744 à 1780, a pour instruction d'informer régulièrement le souverain à Vienne sur les affaires des provinces belgiques<sup>(18)</sup>.

À partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'influence politique du gouverneur général décroît à mesure que s'amplifie celle du ministre plénipotentiaire, reléguant le gouverneur général, Charles de Lorraine à un rôle de plus en plus représentatif. Durant la guerre de Sept Ans, le comte Charles de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de 1753 à 1777, est le plus haut fonctionnaire de la Monarchie en poste à Bruxelles. Cobenzl commence sa carrière en tant que ministre dans les cercles d'Empire pendant dix ans, avant de s'installer à Bruxelles. Cobenzl maintient tout au long de sa fonction des contacts internationaux par le biais non seulement d'une impressionnante correspondance privée<sup>(19)</sup>, mais aussi de la correspondance avec le chancelier Kaunitz-Rietberg, principal ministre de Marie-Thérèse<sup>(20)</sup>. Cette correspondance qualifiée de « ministérielle », établie entre le ministre Cobenzl et le chancelier Kaunitz, constitue l'instrument de la gestion et de la préparation des dossiers relatifs à la gouvernance des Pays-Bas<sup>(21)</sup>. De l'aveu même du chancelier, ces échanges sont « le ressort

(16) M. GALAND, « Pouvoir et circulations internationales... », *op. cit.*, p. 470.

(17) *Ibid.*, p. 471-472.

(18) ID., *Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1744-1780)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1993, (Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle, 20).

(19) La correspondance privée du comte de Cobenzl repose aujourd'hui aux Archives générales du Royaume dans le fonds de la Secrétairerie d'État et de Guerre. Xavier DUQUENNE, *Inventaire analytique de la correspondance générale du comte de Cobenzl (1718-1770)*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2004.

(20) F. SZABO, *Kaunitz and enlightened absolutism 1753-1780*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

(21) Cette correspondance est aujourd'hui conservée au *Haus-, Hof- und Staatsarchiv* à Vienne. Elle contient les nouvelles envoyées par le ministre plénipotentiaire de Bruxelles (les *Berichte*) et les lettres du chancelier Kaunitz (les *Weisungen*). La correspondance ministérielle, microfilmée dans les années 1950 et désormais numérisée, est aujourd'hui accessible en ligne sur le site des Archives générales du Royaume à travers l'index réalisé par Catherine Thomas et Dirk Leyder. Cet index est également accessible dans une version imprimée. Dirk LEYDER et Catherine THOMAS, *La correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles (1749-1789) : index raisonné : le ministère de Charles de Cobenzl (17 août 1753 - 24 janvier 1770, L'intérim d'Henri-Herman de Crumpipen, secrétaire d'État et de Guerre (26 janvier 1770 - 15 juin 1770)*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2010, (Studia, 123).

du jeu et de la machine »<sup>(22)</sup>. Il est important de souligner que cette ascension de l'influence politique du ministre plénipotentiaire de Bruxelles est à mettre en corrélation avec la centralisation, à Vienne, des affaires du gouvernement des possessions autrichiennes entre les mains du chancelier Kaunitz<sup>(23)</sup>. La croissance progressive de l'influence du ministre plénipotentiaire dans les Pays-Bas est manifeste dans le cadre de notre recherche sur la circulation de l'information dans les provinces belgiques. L'étude de la correspondance ministérielle est d'ailleurs révélatrice de la volonté du chancelier d'utiliser Cobenzl et sa position stratégique aux Pays-Bas pour lui faire parvenir les nouvelles de la situation.

De plus, la correspondance ministérielle entre Cobenzl et Kaunitz reflète une relation particulière et de confiance mutuelle entre les deux hommes qui s'expriment librement sur la conduite des affaires ainsi que sur la structure des réseaux d'informations déployés par le gouvernement de Bruxelles. Cette liberté d'expression fait de la correspondance ministérielle une riche source pour l'étude de la circulation de l'information dans les Pays-Bas autrichiens. Il n'est d'ailleurs pas anodin de mentionner que la nomination du ministre plénipotentiaire coïncide avec celle de Kaunitz à la tête de Chancellerie de Cour et d'État, le 13 mai 1753.

Enfin, en l'absence de Charles de Lorraine, parti en Allemagne à la tête des troupes autrichiennes de janvier 1757 à novembre 1758, le ministre Cobenzl remplit la fonction de gouverneur général. Cobenzl s'emploie, durant toute la durée du conflit, à informer le chancelier sur les événements politiques et militaires pouvant intéresser Vienne. Pour ce faire, il active son riche réseau de correspondants répartis dans l'Europe entière. L'ensemble de la correspondance privée du comte de Cobenzl montre son activité débordante et témoigne de son souci de maintenir et d'augmenter son réseau d'informateurs. Ces derniers sont, d'ailleurs, de toutes conditions : non seulement diplomatique, mais aussi militaire, ou encore bourgeoise.

### **Les « nouvelles de Hollande »**

Pleinement engagées dans la majorité des guerres du XVII<sup>e</sup> siècle, les Provinces-Unies réussissent au XVIII<sup>e</sup> siècle à se maintenir en dehors des principaux conflits européens en optant pour l'établissement d'une politique de neutralité à l'égard de leurs puissants voisins que sont la France et l'Angleterre<sup>(24)</sup>. Durant la guerre de Sept Ans, la République parvient à maintenir ce statut de neutralité en essayant, tant bien que mal, de garder une certaine équité entre les deux belligérants : soit en leur accordant une assistance égale, soit en la refusant à

(22) AGR, CAPB, 463, rapport général de Kaunitz sur la situation financière des Pays-Bas pendant les années 1762-1764. Cité dans M. GALAND, « Kaunitz et les Pays-Bas autrichiens... », *op. cit.*, p. 223.

(23) ID., « Vienne et Bruxelles : deux échelons de l'administration des Pays-Bas autrichiens », dans Jean-Paul LEHNERS, Claude BRUNEEL et Helmut REINALTER (éds.), *L'Autriche, les Pays-Bas et le Duché de Luxembourg au 18<sup>e</sup> siècle*, Luxembourg, Centre Universitaire de Luxembourg, 1999, p. 19, (Cahier d'Histoire).

(24) Olaf VAN NIMWEGEN, *De Republiek der Verenigde Nederlanden als grote mogendheid : buitenlandse politiek en oorlogvoering in de eerste helft van de achttiende eeuw en in het bijzonder tijdens de Oostenrijkse Successieoorlog (1740-1748)*, Amsterdam, De Bataafsche Leeuw, 2002, pp. 386-389.

tous<sup>(25)</sup>. Il va sans dire que ce genre de neutralité entraîne une surveillance accrue de la part des gouvernements européens désirant, lors de négociations, tirer des avantages au détriment de leurs ennemis. D'autant plus que tant l'Angleterre que la Prusse essaient de faire entrer les Provinces-Unies dans le conflit à leurs côtés. La République devient, dès lors, l'espace d'affrontements politiques entre les diplomates prussiens, britanniques, français et autrichiens. Ce climat de guerre diplomatique fait de La Haye le terrain privilégié des informateurs et des espions. La République est également un haut lieu de la circulation des nouvelles. Les gazettes hollandaises, réputées pour leur rapidité et leur fiabilité, sont une importante source d'informations pour les gouvernements<sup>(26)</sup>. Les Provinces-Unies représentent donc un important centre à partir duquel se diffuse l'information. En effet, depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, une poste bihebdomadaire relie les ports de Riga, Dantzig, Hambourg, et les Provinces-Unies, où elle se sépare pour partir soit vers Londres, soit vers Paris<sup>(27)</sup>.

Il est par conséquent indispensable pour le ministre Cobenzl de disposer d'informateurs afin de se procurer des nouvelles en provenance de La Haye. Les « nouvelles de Hollande » ont une grande valeur pour les gouvernements de Bruxelles et de Vienne. Dans ses lettres ministérielles à destination du chancelier Kaunitz, Cobenzl joint fréquemment les rapports de ses informateurs en poste aux Provinces-Unies. Par exemple, sur les 270 *Berichte* du ministre plénipotentiaire envoyées à Vienne durant l'année 1758, nous avons recensé l'occurrence d'au moins 114 « Nouvelles de Hollande » annexées à la correspondance ministérielle.

Au sein de son réseau d'informateurs, le comte de Cobenzl a surtout besoin de correspondants de confiance directement dévoués à son service. Pour diriger son service d'informations à La Haye, le ministre plénipotentiaire envoie le baron Hubert van Kruyningen, fils d'un homme politique important de La Haye<sup>(28)</sup>. Au commencement de la guerre de Sept Ans, Kruyningen se trouve en garnison à Luxembourg lorsqu'il obtient, grâce à Cobenzl, son congé en même temps que son brevet de major<sup>(29)</sup>. Il retourne auprès de son père à La Haye pour devenir le véritable homme de confiance du ministre plénipotentiaire qui ne manque pas de le désigner, dans ses rapports au chancelier Kaunitz, comme son « correspondant ordinaire de La Haye ».

(25) Alice Clare CARTER, *The Dutch Republic in Europe in the Seven Years' War*, Coral Gables, University of Miami Press, 1971, p. 819-820.

(26) Marion BRÉTÉCHÉ, *Les compagnons de Mercure : journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV*, Ceyzérieu, Éditions Champ Vallon, 2015.

(27) Marc BELISSA et Éric SCHNAKENBOURG, « Les circulations diplomatiques en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle : représentation, information, diffusion des modèles culturels », dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Pierrick POURCHASSE, *Les circulations internationales en Europe : Années 1680 – années 1780*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 279-295, p. 292.

(28) Pieter Anthony de Huybert van Kruyningen (1693-1780), homme politique et écrivain, il a notamment été secrétaire de la ville d'Amsterdam, drossard de la ville de Muiden. Il est également l'auteur de nombreux ouvrages tels que : « *La Puissance d'un roi d'Angleterre mise en parallèle avec le pouvoir d'un stadhouder et gouverneur des Provinces-Unies, en 1751. Écrit par une personne de distinction en Hollande* » écrit en 1755. Ebbing WUBBEN, « Huibert (Pieter Anthony de) heer van Kruyningen », dans *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, vol. 2, col. 617-619.

(29) Charles VILLERMONT, *La Cour de Vienne et de Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le comte de Cobenzl. Ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas*, Lille-Paris-Bruges, Desclée de Brouwer, 1925, p. 77.

Depuis La Haye, Kruyningen utilise l'influence politique de son père pour informer Cobenzl sur tout ce qui peut parvenir à ses oreilles. Le « vieux Kruyningen », noble et ancien haut fonctionnaire des Provinces-Unies, reçoit fréquemment dans sa demeure les membres des États Généraux des Provinces-Unies, tout aussi bien du parti républicain qu'orangiste ; mais aussi les représentants des pouvoirs locaux, tels que les bourgmestres des villes d'Amsterdam et de Rotterdam. C'est à l'occasion de ces diners mondains que le père et le fils discutent, écoutent et interrogent sur l'état des négociations et sur la politique menée par les Provinces-Unies. Une fois ses invités de haut rang partis, l'agent rapporte le contenu de ces discussions au comte de Cobenzl. En outre, le « vieux Kruyningen » semble également user de son influence auprès de la noblesse pour faire pencher les votes du gouvernement des Provinces-Unies en faveur du maintien de la neutralité, malgré les intrigues de la Grande-Bretagne : « [...] le parti anglois auroit emporté la pluralité dans le corps des nobles, mais mon père a si bien fait que Monsieur de Masdam a voté comme on pouvoit le souhaiter »<sup>(30)</sup>.

En dehors de la maison de son père, le major Kruyningen est à l'affût d'entendre tout ce qui est susceptible d'intéresser Bruxelles tel que le déroulé des discussions aux États généraux qui intéresse grandement Cobenzl. La déclaration de neutralité des Provinces-Unies durant la guerre de Sept Ans provoque l'agitation des principaux belligérants, cherchant à faire basculer cette neutralité en leur faveur. C'est ainsi qu'à la veille du conflit, Kruyningen est au courant des manigances des couronnes françaises et britanniques : « M. d'Affry<sup>(31)</sup> a été ce matin en conférence chez Monsieur de Bonnac<sup>(32)</sup> avec une députation des membres de l'État. L'on sait qu'il a demandé ce que l'on proposoit de faire au cas que les François et les Anglois viennent de s'attaquer ouvertement [...] sur quoi l'on a répondu que l'on ne souhaitoit que la paix et la bonne harmonie qui subsiste entre la France et la République, mais l'on n'a donné jusqu'à présent aucune réponse claire [...] Monsieur York<sup>(33)</sup>, de l'autre côté, a déjà fait comprendre que, dans peu, il demanderoit que l'on veuille tenir prêt le corps de six mille hommes, de même que quinze vaisseaux que cette république doit fournir à Sa Majesté britannique, par les traités de l'année 1678 [...] l'on est fort embarrassé ici, car de quelque côté que l'on se tourne, l'on ne prévoit que des suites très épineuses pour cette République »<sup>(34)</sup>. Pour se tenir informé des négociations internationales, notamment entre la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies, Kruyningen, avec l'aide de son père, tente d'obtenir la confiance des membres de l'administration du gouvernement hollandais. C'est ainsi qu'il rapporte à Cobenzl avoir démarché, par l'intermédiaire de son secrétaire, le premier commis du greffier

(30) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0 /16290, copie de la lettre de Kruyningen à Cobenzl jointe à la lettre de Cobenzl à Kaunitz, 7 février 1759.

(31) Louis-Auguste-Augustin d'Affry (1713-1793). Il entame une carrière militaire en 1725. Il intègre ensuite le corps diplomatique en tant que ministre plénipotentiaire de Louis XV en 1755. Entre 1759 et 1762 il est ambassadeur auprès des États-généraux de Hollande.

(32) François-Armand d'Usson, marquis de Bonnac (1716-1778). Il mène une carrière militaire dès 1738 puis choisit la voie diplomatique. Entre 1751 et 1756, il est ambassadeur du roi de France à La Haye.

(33) Joseph Yorke (1724-1792), militaire et homme politique britannique, il est nommé en 1749 comme secrétaire de l'ambassade britannique à Paris. Il devient ensuite ministre plénipotentiaire puis ambassadeur aux Provinces-Unies (1751-1781).

(34) AGR, SEG, 1290, Lettre de Kruyningen à Cobenzl, 19 décembre 1755. Cité dans C. VILLERMONT, *La Cour de Vienne et Bruxelles op. cit.*, p. 78.

du département des affaires secrètes. Le commis, « après les promesses d'une grosse récompense », autorise le secrétaire de Kruyningen à recopier une lettre de William Pitt, alors ministre de la Guerre de Grande-Bretagne<sup>(35)</sup>, aux États généraux, en ce qui concerne « quelques entreprises sur les Païs Bas »<sup>(36)</sup>.

Kruyningen est manifestement un agent prolifique et très efficace. L'analyse de la correspondance ministérielle entre Cobenzl et Kaunitz révèle sur les 89 « Nouvelles de Hollande » envoyées pendant l'année 1759, 61 proviennent des mains de Kruyningen<sup>(37)</sup>. Les nouvelles de l'agent sont également d'une grande utilité pour les services de la Monarchie. Dans la grande majorité des cas, les lettres de l'agent jointes aux lettres ministérielles de Cobenzl sont retirées de la correspondance par le chancelier Kaunitz. Ce qui nous porte à croire que les lettres du correspondant de La Haye sont directement employées par l'administration impériale. Les nouvelles que procure Kruyningen sont, en effet, d'une grande valeur et semblent attirer la jalousie du baron de Reischach, l'ambassadeur autrichien à La Haye. En février 1759, l'ambassadeur réclame, avec une certaine autorité, d'être tenu informé des découvertes de Kruyningen<sup>(38)</sup>. L'agent rétorque qu'il ne souhaite rien lui communiquer et qu'il ne dépend que du comte de Cobenzl. Le ministre plénipotentiaire craint pour sa correspondance avec La Haye : « [...] Le père, par qui nous avons des nouvelles, étant un homme singulier, pourroit par humeur nous priver de la correspondance »<sup>(39)</sup>. L'incident remonte à Vienne jusqu'aux oreilles de Kaunitz qui ne souhaite en aucun cas perdre la correspondance avec le correspondant de La Haye<sup>(40)</sup>. Voulant malgré tout ménager son ambassadeur, Kaunitz demande à Kruyningen de partager une partie seulement des informations qu'il récoltera. L'agent comprend bien que « la lettre que le Comte de Kaunitz a écrit à Votre Excellence [Cobenzl], n'était que pro forma et pour contenter le baron qui a comme une jalousie contre moi »<sup>(41)</sup>. L'agent ne transmettra donc à l'ambassadeur que des nouvelles sans grande importance qui figurent déjà dans les journaux.

Kruyningen n'est toutefois pas le seul agent du ministre plénipotentiaire. Il est important pour Cobenzl de multiplier les informateurs afin de pouvoir croiser et comparer les informations qu'il reçoit. C'est ainsi qu'il correspond entre 1757 et 1760 avec un anonyme

(35) William Pitt l'Ancien (1708-1778) est un homme d'État britannique, membre du parti des Whigs. Au déclenchement de la guerre de Sept Ans, il est membre du gouvernement britannique qu'il dirige de manière informelle. Principal architecte de la victoire britannique sur la France, il sera ensuite nommé Premier Ministre de Grande-Bretagne (1766-1768). Jeremy BLACK, *Pitt the Elder*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

(36) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0 /16290, copie de la lettre de Kruyningen à Cobenzl jointe à la lettre de Cobenzl à Kaunitz, 7 février 1759.

(37) Ces informations quantitatives doivent cependant être prises avec précaution. Les « Nouvelles de Hollande » jointes à la correspondance ministérielle ne sont pas systématiquement conservées.

(38) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0 /16281, lettre de Cobenzl à Kaunitz, 28 février 1759.

(39) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0 /16282, lettre de Cobenzl à Kaunitz, 5 avril 1759.

(40) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0 /16286, lettre de Kaunitz à Cobenzl, 27 mars 1759.

(41) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0 /16282, copie de la lettre de Kruyningen à Cobenzl jointe à lettre de Cobenzl à Kaunitz, 5 avril 1759.



(signant une lettre du nom de Josse). Cet homme se dit avoir pour « ami et associé » le secrétaire du chargé d'affaires anglais à La Haye, le colonel Joseph Yorke<sup>(42)</sup>. Il prétend même pouvoir informer Cobenzl sur tous les secrets du Cabinet britannique ainsi que sur le climat qui règne à La Haye. Cependant, les rapports de l'anonyme appelé « émissaire de La Haye » perdent progressivement en qualité et provoquent son renvoi par Cobenzl. L'ancien « émissaire de La Haye » restera cependant au service du représentant français à Bruxelles, Dominique de Lesseps. Le diplomate français ne manquera de transmettre à Cobenzl les nouvelles qu'il reçoit<sup>(43)</sup>. Le ministre de Bruxelles souhaite ensuite trouver un nouvel informateur qui pourrait épauler Kruyningen et envoyer « de la Hollande même des pièces que l'autre n'a pas, et des d'autres pays des nouvelles que ses intelligences lui fournissent »<sup>(44)</sup>. Ne voulant perdre aucune source d'informations, le ministre plénipotentiaire explore des pistes pour trouver un remplaçant à l'anonyme. Son choix se porte sur Jean-Henri Maubert de Gouvest, alors publiciste à La Haye. Ancien espion du roi de France en Angleterre<sup>(45)</sup>, ce nouvel informateur possède déjà, grâce à son passé d'espion et sa profession de publiciste, un riche réseau de correspondants qui intéresse beaucoup Cobenzl. Cependant, Maubert sera expulsé des Provinces-Unies, laissant Kruyningen comme seul informateur régulier de Cobenzl à La Haye<sup>(46)</sup>.

Finalement, l'analyse du réseau de La Haye témoigne de l'importance pour la Monarchie autrichienne de disposer d'agents de confiance et compétents. Les Provinces-Unies constituent un haut lieu de la circulation des nouvelles politiques européennes. Kruyningen agit également comme un relais entre Bruxelles et les États du nord de l'Europe. C'est ainsi qu'il joint, dans sa correspondance avec Cobenzl, les nouvelles politiques et militaires qu'il reçoit de ses correspondants se trouvant à Hambourg ou encore à Stockholm<sup>(47)</sup>.

## Les nouvelles d'Angleterre

Contrairement à la filière mise en place par Cobenzl à La Haye, le réseau qu'entretient le ministre avec ses correspondants en Grande-Bretagne est plus difficile à appréhender et à quantifier. Tant la correspondance ministérielle que la correspondance privée du comte de

(42) Cf. Note 31.

(43) Dans ses rapports à Kaunitz, Cobenzl surnommera dorénavant son ancien informateur « l'émissaire de Lesseps ». AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0 /3659, copie de la lettre de Kruyningen à Cobenzl jointe à la lettre de Cobenzl à Kaunitz, 18 janvier 1759.

(44) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0 /16291, lettre de Cobenzl à Kaunitz, 4 septembre 1758.

(45) Sur les actions de Maubert au service de la France, voire : Pierre COUELLE, « L'espionnage en Angleterre pendant la guerre de Sept Ans », *Revue d'histoire diplomatique*, 1, 1900, p. 508-533.

(46) Le personnage de Maubert de Gouvest a déjà fait l'objet de nombreuses études : Pierre COUELLE, « L'espionnage en Angleterre pendant la guerre de Sept Ans », *Revue d'histoire diplomatique*, 1, 1900, p. 508-533 ; Jérôme VERCRUYSSSE, « Candide journaliste, J.-H. Maubert de Gouvest gazetier à Bruxelles 1758-1761 », *Cahiers bruxellois*, 19, 1974, p. 46-83 ; Isabelle MEUNIER-MESSIKA, *Jean-Henri Maubert de Gouvest (1721-1767) et l'univers des aventuriers des lettres au siècle des Lumières*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Bourgogne-Franche-Comté, Besançon, 2018.

(47) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0 /3659, copie de la lettre de Kruyningen à Cobenzl jointe à la lettre de Cobenzl à Kaunitz, 14 janvier 1759.

Cobenzl ne contiennent que peu de traces de ces informateurs. La nécessité du secret, surtout en pays ennemi, rend le ministre plénipotentiaire plus discret dans ses échanges avec Vienne sur les relations qu'il entretient en Angleterre. Dans son étude consacrée à l'espionnage français en Angleterre pendant la guerre de Sept Ans, Pierre Coquelle expose les difficultés rencontrées par la France pour dénicher et conserver ses espions. Ces derniers, une fois découverts, s'enfuient ou bien sont arrêtés et ensuite pendus<sup>(48)</sup>. Dès 1756, le rappel du représentant français à Londres, le duc de Mirepoix marque la fin des relations diplomatiques officielles entre la France et la Grande-Bretagne. À l'inverse de son homologue français, l'ambassadeur autrichien, le comte de Colloredo est resté en poste à Londres jusqu'au mois de juillet 1757<sup>(49)</sup>. D'ailleurs, l'ambassadeur anglais à Bruxelles, Dayrolles ne quitte les Pays-Bas pour La Haye qu'au mois d'août 1757<sup>(50)</sup>, soit quatre mois après le second Traité de Versailles. Comment l'expliquer ? Pour la France, l'ennemi principal est l'Angleterre et l'alliance avec l'Autriche doit lui permettre de couvrir sa frontière nord par la défense des côtes des Pays-Bas ; alors que pour Marie-Thérèse, l'ennemi à abattre est la Prusse et non la Grande-Bretagne<sup>(51)</sup>. Force est de constater que les deux Traités de Versailles n'engagent que fort peu l'Autriche à déclarer la guerre à l'Angleterre. En effet, dans le premier Traité de Versailles, Marie-Thérèse promet uniquement d'observer une neutralité absolue dans le conflit franco-anglais. La signature du second Traité de Versailles, entraîne, quant à lui, Louis XV dans la guerre continentale contre Frédéric II, sans pour autant imposer à l'Autriche d'entrer en guerre ouverte avec l'Angleterre<sup>(52)</sup>.

Il est cependant très important pour Cobenzl d'obtenir des nouvelles de Londres. Durant la guerre de Sept Ans, la Grande-Bretagne constitue et arme continuellement des escadres destinées à effectuer des descentes sur les côtes. La connaissance du point de départ permet une relative anticipation de leur destination. Enfin, la Monarchie autrichienne est souvent préoccupée de connaître les secrets et les intrigues de la Cour de Londres. La difficulté n'est, en réalité, pas de dénicher des espions puisque de nombreuses personnes semblent se présenter spontanément, mais plutôt de trouver un correspondant sérieux et régulier donnant des renseignements fiables. Pour le service impérial, le maintien des ambassadeurs dans les deux premières années du conflit est une véritable aubaine pour se procurer des nouvelles de Grande-Bretagne. Il permet alors au comte de Cobenzl de conserver sa correspondance avec les diplomates en poste à Londres et par conséquent de s'assurer un canal privilégié avec l'Angleterre. Cette vision du diplomate comme premier informateur correspond à l'expression

(48) P. COUELLE, « L'espionnage en Angleterre... » *op. cit.*, p. 508.

(49) Cette situation contraire d'ailleurs fortement le représentant français à Bruxelles, Dominique de Lesseps qui écrit en juin 1757 à Versailles pour obtenir le renvoi de l'ambassadeur anglais.

(50) J.-C. SPEECKAERT, *Dominique de Lesseps op. cit.*, p. 108.

(51) G. DE BOOM, « *La collaboration de la France et des Pays-Bas autrichiens...* » *op. cit.*, p. 410.

(52) Plus précisément, selon les termes du traité, Marie-Thérèse promet une partie des Pays-Bas à la France en échange de son soutien militaire en Allemagne et d'un subside de douze millions de florins à poursuivre jusqu'à ce que l'Autriche récupère la Silésie. Le don d'une partie des provinces belgiques à la France sera révoqué par la signature d'un troisième Traité de Versailles, signé en 1758. Cf. Lucien BÉLY, *Les relations internationales en Europe (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 524-525, (Thémis : Histoire).

de François de Callière : « l'une des principales occupations [de l'ambassadeur] est de découvrir les secrets de cours où il se trouve »<sup>(53)</sup>.

Dans les premières années du conflit, l'ambassadeur Colloredo et le secrétaire impérial Anthon von Zoehrer, membres de la légation impériale à Londres, sont les informateurs privilégiés de Cobenzl. En effet, les diplomates autrichiens entretiennent, eux aussi, leurs propres réseaux d'informateurs et transmettent ensuite les résultats vers Cobenzl à Bruxelles. L'abbé Hensey, chapelain de l'ambassadeur d'Espagne à la Cour de Londres et son frère médecin à Londres sont démarchés par la France pour faire parvenir les nouvelles sur le continent. Les lettres des deux frères sont envoyées par l'intermédiaire de Colloredo qui les expédie à la veuve Maetjens, libraire à La Haye<sup>(54)</sup>. L'ambassadeur en Hollande, le comte de Reischach reçoit ensuite les courriers pour les envoyer à Vienne, souvent par le biais de Bruxelles. Les deux frères Hensey, grâce à leur situation et à leurs relations étendues, se procurent facilement des renseignements et organisent un véritable trafic de leurs informations : les vendant tantôt à la France, tantôt à l'ambassadeur d'Espagne, ou encore à Colloredo<sup>(55)</sup>. Nous voyons ici qu'une partie des nouvelles en provenance d'Angleterre sont envoyées, sans doute pour brouiller les pistes, d'abord à La Haye avant d'arriver ensuite à Bruxelles par la correspondance du comte Reischach avec Cobenzl qui les renverra à son tour à Vienne entre les mains du chancelier Kaunitz par la voie de la correspondance ministérielle.

Depuis Bruxelles, Cobenzl suit de très près la tournure des événements politiques. La présence des membres de la légation impériale à Londres lui permet d'obtenir des renseignements de première main. Le ministre plénipotentiaire souhaite notamment être informé des événements politiques figurant dans les journaux de Londres<sup>(56)</sup>. À cet effet, il sollicite souvent Zoehrer pour obtenir des exemplaires de journaux londoniens tels que le *Monitor*, le *London Chronicle*, le *Daily Advertiser* ou encore le *Saturday Evening Post*<sup>(57)</sup>.

Les diplomates autrichiens représentent donc pour Cobenzl une source précieuse de renseignements. Leur rappel en juillet 1757 risque de mettre à mal les contacts avec Londres et, par conséquent, de priver le ministre plénipotentiaire d'informateurs. Londres deviendrait donc un « angle mort » de l'information. Fort heureusement, Zoehrer trouve en la personne du Prince Galitzine, représentant de Russie à Londres<sup>(58)</sup>, un remplaçant plus que dévoué au

(53) François DE CALLIÈRES, *De la manière de négocier avec les souverains*. Édition critique par Alain Pécard LEMPEREUR, Genève, Droz, 2002, p. 82, (Les classiques de la pensée politique, 19). Cité dans M. BELISSA et E. SCHNAKENBOURG, « Les circulations diplomatiques en Europe... », *op. cit.*, p. 289.

(54) P. COUELLE, « L'espionnage en Angleterre... » *op. cit.*, p. 513.

(55) *Loc. cit.*

(56) Cet intérêt de Cobenzl pour la presse étrangère est à mettre en parallèle avec l'enthousiasme du ministre pour la création et le développement d'une véritable politique médiatique aux Pays-Bas entre 1755 et 1767. Marion BRETECHE, « L'utilité publique des journaux au XVIII<sup>e</sup> siècle (ou comment un ministre autrichien a gouverné par les médias entre 1753 et 1770 à Bruxelles) », *Revue d'histoire culturelle*, 1, 2020. [En ligne]. <<http://revues.mshparisnord.fr/rhc/index.php?id=437>>, (Consulté le 11 octobre 2021).

(57) AGR, SEG, 1251, lettre de Zoehrer à Cobenzl, 7 juillet 1757.

(58) Malgré la guerre entre la Prusse et la Russie, les relations diplomatiques sont maintenues entre Saint-Pétersbourg et Londres pendant la guerre de Sept Ans. Cf. P. COUELLE, « L'espionnage en Angleterre... » *op. cit.*, p. 513.

service du ministre de Bruxelles. La veille de son départ pour Douvres et d'embarquer pour Calais, Zoehrer écrit à Cobenzl :

« M. le Prince de Galitzine, ministre plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, s'étant proposé parmi d'autres à continuer d'envoyer à votre excellence le London Cronicle et le Monitor. [...] Il la souhaite [la correspondance] me disant qu'il rendrait compte exact à Votre Excellence des événements d'icy, [...] »<sup>(59)</sup>.

Galitzin reprend donc la correspondance laissée par Zoehrer et devient l'informateur privilégié de Cobenzl auquel il transmet des nouvelles non seulement politiques, mais également militaires. Le 16 septembre 1757, Galitzine rapporte à Cobenzl :

« La grande flotte pour l'expédition secrète [...] on suppose qu'elle aura été lundi au lieu où l'entreprise se doit faire, on assure positivement à présent, être à Brest ou Bellisle, et on s'attend en peu de jours d'apprendre le succès de cet armement formidable »<sup>(60)</sup>.

La grande flotte dont il est question se dirige, en réalité, non pas sur Brest comme le pense Galitzine, mais vers le port français de Rochefort. Cet événement succède à l'arrivée de William Pitt au poste de secrétaire d'État de la Guerre en décembre 1756. Le nouveau ministre entreprend une politique offensive de la part des Britanniques sur les côtes françaises. Cette stratégie consiste, en partie, à mener des raids organisés sur les côtes françaises dans le but non seulement de détruire les établissements portuaires, mais aussi de distraire les armées françaises en Allemagne et de semer la panique au sein des populations. Même si la crainte d'un débarquement anglais est, au vu de l'analyse de la correspondance ministérielle, un sujet d'inquiétudes des gouvernements de Bruxelles et de Vienne, il semble que tant Cobenzl que Kaunitz ne croient pas réellement à la possibilité d'un débarquement anglais sur les côtes des Pays-Bas. Une telle entreprise exigerait un coût énorme en hommes, en matériel et en argent pour un résultat sans doute peu décisif sur la suite de la guerre et qui serait, de plus, en parfaite inadéquation avec la politique menée jusqu'à présent par les Britanniques à l'encontre des Pays-Bas et de l'Autriche. Rappelons que tant la Cour de Vienne que la Cour de Londres cherchent à se ménager l'une l'autre.

Cependant, même si l'Autriche ne croit pas à une invasion anglaise des Pays-Bas, elle organise des moyens de se défendre en sachant très bien que le peu de troupes en place ne pourrait suffire à faire face à un débarquement en bonne et due forme. Dès lors, il est vital pour la Monarchie d'être informée de tout événement susceptible de présager une conquête anglaise des Pays-Bas. À cet effet, Kaunitz écrit à Cobenzl :

« [...] Les Anglois ne pourroient pas tenter une pareille entreprise sans le concours ou la connivence des Hollandois, que si jamais ils vouloient risquer un

(59) AGR, SEG, 1251, lettre de Zoehrer à Cobenzl, 7 juillet, 1757.

(60) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0 /9321, copie de la lettre de Galitzine à Cobenzl jointe à la lettre de Cobenzl à Kaunitz, 23 septembre 1757.

pareil coup, ils le soutiendraient avec 17 à 15 mille hommes de débarquement qu'en ce cas nous ne pourrions pas y rester par le seul moyen de défense [...] Sa Majesté a trouvé bon que j'avertisse Votre Excellence de veiller cependant toujours à ce que les Anglois pourroient vouloir entreprendre, car s'il pouvait y avoir quelque espèce de vraisemblance ou de certitude, qu'ils en voudroient sérieusement au Pais-Bas, ceci entreroit dans le plan général de la guerre et il faudroit voir s'il seroit possible de prendre quelque mesure efficace de concert avec la France »<sup>(61)</sup>.

Ménager l'Angleterre et se tenir informé des rumeurs concernant une invasion est donc une mission confiée à Cobenzl. Kaunitz souhaite surtout conserver les provinces en dehors du conflit pour pouvoir continuer à utiliser le gouvernement de Bruxelles comme centre d'informations, mais surtout pour maintenir les levées de recrues et d'argent pour les armées impériales. La bonne entente avec le gouvernement de Londres représente donc un enjeu de premier ordre pour la Monarchie<sup>(62)</sup>. Il s'agit également de s'assurer que les différents gouvernements successifs n'annoncent pas un changement de la politique étrangère de la Grande-Bretagne à l'égard de son ancien allié autrichien.

Nous constatons cependant que le départ des diplomates autrichiens, Colloredo et Zoehrer, complexifie le réseau d'informateurs de la Monarchie. La constitution du réseau de Cobenzl en Angleterre se base, en grande partie, sur la correspondance qu'il entretient avec les diplomates autrichiens puis avec l'ambassadeur Galitzine. Ils ne sont cependant pas les seuls à informer le ministre plénipotentiaire. L'analyse de correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles révèle d'autres informateurs plus sporadiques dont Cobenzl se garde bien de donner l'identité, les appelant « un anglais de mes amis » ou « mon ami de Londres ». Cobenzl connaît-il seulement l'identité de tous ces informateurs ? Le ministre plénipotentiaire envoie au chancelier Kaunitz, la copie d'une lettre anonyme de Londres provenant de la plume d'un anonyme qu'il soupçonne être du comte Chesterfield, homme politique et écrivain britannique renommé<sup>(63)</sup>. L'ambassadeur Galitzine reste en poste à Londres jusqu'au mois de mars 1762 pour être envoyé à Paris<sup>(64)</sup>. Il ne semble pas avoir été remplacé par un nouveau correspondant régulier.

### **Superviser la gestion des territoires conquis : l'administration du comte von Pergen**

Dans sa lutte contre la Grande-Bretagne, Louis XV voit le Hanovre, possession du roi d'Angleterre, comme une proie rêvée dont la prise permettrait de servir de monnaie d'échange

(61) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0 /9685, lettre de Kaunitz à Cobenzl, 16 janvier 1758.

(62) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0 /9695, lettre de Kaunitz à Cobenzl, 13 novembre 1759.

(63) Philip Dormer Stanhope, comte de Chesterfield (1694-1773) a notamment été ambassadeur en Hollande en 1728, vice-roi d'Irlande et secrétaire d'État en 1748. Colin FRANKLIN, *Lord Chesterfield : his character and Characters*, Aldershot, Scolar, 1993.

(64) P. COQUELLE, « L'espionnage en Angleterre... » *op. cit.*, p. 533.

dans le cadre de futures négociations de paix. Sur le chemin du Hanovre, les armées françaises passent non seulement par les Pays-Bas, mais aussi à travers les territoires allemands appartenant au roi de Prusse, notamment le duché de Clèves ou encore la principauté de Minden. Ces territoires de l'Empire occupés doivent être administrés non seulement pour conserver l'activité économique des provinces, mais surtout pour en exploiter et tirer les ressources nécessaires aux ravitaillements et à l'entretien des troupes alliées<sup>(65)</sup>. La convention du 11 avril 1757, signée entre Marie-Thérèse et Louis XV, décrète que l'administration des territoires conquis par les armées françaises en Allemagne doit revenir aux ministres et diplomates de l'Empire : la France se chargeant de l'occupation militaire et l'Autriche de l'administration civile. En mai 1757, l'Impératrice décide d'établir une administration indépendante du gouvernement des Pays-Bas sous la présidence du comte de Pergen, alors en poste à Mayence en tant que ministre impérial<sup>(66)</sup>.

Cependant, cette volonté de créer une administration indépendante des Pays-Bas n'empêche pas Cobenzl d'exercer, avec l'accord de Kaunitz, une réelle influence sur l'administration des territoires pris au roi de Prusse. D'ailleurs, le choix de Pergen comme président de l'administration n'a certainement pas été pris à la légère. Il peut s'expliquer par la relation particulière que ce dernier entretient avec Cobenzl. En effet, il est important de rappeler que Pergen a fait ses débuts dans le monde de la diplomatie sous les ordres de Cobenzl et auquel il a succédé d'ailleurs au poste de ministre impérial dans le Cercle du Haut-Rhin. Il existe, dès lors, entre les deux hommes, un lien hiérarchique établi non seulement par l'âge (Cobenzl est plus âgé de treize ans), mais surtout par cette relation de disciple à son mentor<sup>(67)</sup>.

Au-delà de ce lien hiérarchique personnel, la mainmise du comte de Cobenzl sur l'administration des territoires conquis est pleinement souhaitée et voulue par les autorités viennoises. En effet, la nomination de Pergen est d'abord envoyée par dépêche impériale à Bruxelles entre les mains du ministre plénipotentiaire qui se charge d'en faire une copie qu'il envoie ensuite à Pergen. En d'autres termes, Kaunitz ne charge pas seulement Cobenzl de transférer la nouvelle de la nomination à Pergen, mais il désigne en réalité le ministre de Bruxelles en tant que personne référente dans la mission de Pergen. Les ordres de Vienne sont d'ailleurs clairs. Pergen doit entrer en correspondance exacte avec Cobenzl dans le cadre de sa fonction. La mainmise de Cobenzl sur son ancien élève est d'autant plus flagrante lorsque le ministre ordonne à Pergen de lui faire parvenir la composition précise de son administration et sur la teneur de ses attributions<sup>(68)</sup>. Même si Pergen répond détenir, dans son

(65) Sur l'administration de pays du Bas-Rhin, voir : G. DE BOOM, « L'occupation des Pays du Bas-Rhin pendant la guerre de Sept Ans », *Revue d'Histoire moderne*, 5, 1930, 30, p. 401-411.

(66) Johan Anton comte de Pergen (1725-1814) diplomate et homme d'État, il sera l'un des principaux acteurs des réformes de Joseph II (1780-1790). Paul BERNARD, *From the Enlightenment to the Police State : The Public Life of Johann Anton Pergen*, Urbana, University of Illinois, 1991.

(67) Sébastien Schick a montré l'importance des relations interpersonnelles dans la diplomatie et la collecte d'information durant l'Ancien Régime. Sébastien SCHICK, *Des liaisons avantageuses. Ministres, liens de dépendance et diplomatie dans le Saint-Empire Romain Germanique (1720-1760)*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2018, (Histoire moderne, 59).

(68) AGR, SEG, 1270, minute de la lettre de Cobenzl à Pergen, 12 mai 1757.

administration, la même autorité que Cobenzl à Bruxelles, la hiérarchie entre les deux gouvernements est, en réalité, clairement établie. La sphère d'influence de Bruxelles et de Cobenzl s'étend bien plus loin que les Pays-Bas. De plus, les deux hommes sont chargés par Kaunitz de travailler ensemble au sujet du paiement des troupes impériales postées en Westphalie<sup>(69)</sup>.

Le ministre plénipotentiaire, dans sa quête d'informations, voit dans son influence exercée sur l'administration autrichienne des territoires du Bas-Rhin une opportunité de placer ses informateurs sur place. Il faut dire que les événements se déroulant de l'autre côté du Rhin concernent directement l'avenir des Pays-Bas. Une reprise de ces territoires par Frédéric II peut annoncer une conquête prochaine des Pays-Bas. Ces craintes sont en effet justifiées, surtout en novembre 1762, lorsque des prémices d'accords de paix entre la France et la Grande-Bretagne présagent un retrait des troupes françaises d'Allemagne, ce qui laisserait tant les territoires conquis que les Pays-Bas sans véritable défense. Gh. De Boom a notamment insisté sur l'importance des correspondances établies entre le ministre Cobenzl et les militaires autrichiens présents au sein des armées françaises du Bas-Rhin. Ces officiers, munis d'instructions secrètes, ont pour mission de renseigner le ministre de Bruxelles des mouvements de troupes alliées ou ennemies<sup>(70)</sup>.

L'influence du gouvernement de Bruxelles et par extension de Cobenzl sur la gestion des territoires conquis est également marquée par l'envoi dans l'administration dirigée par Pergen, des fonctionnaires originaires des Pays-Bas. En effet, dès l'arrivée de ce dernier à Clèves, Cobenzl, avec l'accord de Kaunitz, charge trois de ses conseillers de rejoindre la Westphalie : à savoir les conseillers Berg, Barret et Méan<sup>(71)</sup>. L'envoi de ces conseillers n'est certainement pas anodin. Loin d'envoyer de simples fonctionnaires, Cobenzl exerce une réelle influence à travers ses collaborateurs sur la direction de l'administration du Bas-Rhin. Ces conseillers, commis et secrétaires, sont d'ailleurs autant d'informateurs potentiels qui rapporteront tous les événements à Cobenzl soit par le biais d'une correspondance, soit de vive voix dès leur retour à Bruxelles.

Le ministre plénipotentiaire souhaite également envoyer un autre de ses collaborateurs dans l'administration du Bas-Rhin. En octobre 1757, Cobenzl ordonne à son jeune secrétaire de vingt-trois ans, le baron Gottfried van Swieten de se rendre auprès de l'administration de Pergen<sup>72</sup>. Fils du médecin personnel de Marie-Thérèse, van Swieten avait commencé sa carrière de diplomate sous les instructions de Cobenzl<sup>(73)</sup>. L'envoi du jeune diplomate est non seulement un moyen pour Cobenzl de faire acquérir de l'expérience à son jeune élève ; mais il

(69) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0/11388, lettre de Kaunitz à Cobenzl, 18 octobre 1757.

(70) G. DE BOOM, *Les Ministres plénipotentiaires op. cit.*, p. 243-319.

(71) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0/11388, lettre de Cobenzl à Kaunitz, 15 juillet 1757. La correspondance privée de Cobenzl ne conserve aucune trace des échanges épistolaires avec ces conseillers.

(72) Edward OLLESON, « Gottfried van Swieten : Patron of Haydn and Mozart », *Proceedings of the Royal Musical Association. 89th session*, 1963, p. 63-74.

(73) AGR, SEG, 1235, minute de la lettre de Cobenzl à van Swieten, 22 mars 1755.

s'agit surtout d'envoyer un homme fidèle et de confiance sur place qui, non seulement l'informe, mais surtout qui, d'une certaine manière, le représente. Cobenzl reçoit régulièrement des nouvelles de la situation politique et militaire en Allemagne. Durant l'Ancien Régime, les secrétaires, bien que dans l'ombre de leur maître, sont omniprésents dans la société politique<sup>(74)</sup>. L'observation de la présence de ces secrétaires demeure indispensable pour comprendre les mécanismes de diffusion et de circulation de l'information pour le besoin de l'action politique. Le secrétaire particulier est, pour un ministre, un collaborateur des plus précieux. Bien loin d'être un simple plumitif recopiant les instructions de son maître, le secrétaire particulier est l'extension du ministre et est un rouage même de son action politique. Cobenzl place dans l'administration des territoires conquis ses protégés, qui représentent alors autant d'informateurs potentiels que de relais permettant d'exercer à distance son influence politique<sup>(75)</sup>.

### **Informers Vienne, et surtout Kaunitz**

Le ministre plénipotentiaire doit pouvoir, à partir de son réseau d'informateurs, rassembler l'information pour ensuite la faire parvenir à Vienne. L'analyse quantitative de la correspondance ministérielle nous montre qu'il s'agit plus de Cobenzl qui entretient Kaunitz des événements que l'inverse. En effet, en moyenne, Cobenzl écrit 291 *Berichte* par an. À partir de 1757, le nombre de lettres envoyées à Vienne dépasse systématiquement le nombre de 250. Le nombre de réponses de Kaunitz, les *Weisungen*, est, quant à lui, bien inférieur à celui des *Berichte*. La fréquence de ces échanges augmente d'année en année au point qu'il arrive à Cobenzl d'écrire presque quotidiennement à Vienne. À l'inverse, Kaunitz ne répond pas à un rythme aussi soutenu que celui de son ministre de Bruxelles. Dans la grande majorité des cas, le chancelier répond au comte de Cobenzl sur des éléments qui se trouvent dans plusieurs *Berichte*. Par exemple, pour l'année 1763, Kaunitz écrit 146 *Weisungen* alors que Cobenzl en rédige au moins de 356 *Berichte*. Au-delà de la fréquence des échanges, le nombre de feuillets écrits par les deux hommes d'État est également un facteur d'analyse. Le comte de Cobenzl écrit une moyenne de 3 folios par *Bericht* à laquelle le ministre joint de nombreuses annexes, notamment les « nouvelles de Hollande ». Les réponses de Kaunitz, quant à elles, ne dépassent que rarement les 2 ou 3 feuillets en fonction du nombre de sujets nécessitant l'attention de Vienne. Pour le reste, les *Weisungen* ne consistent, d'ailleurs, fréquemment qu'en un simple accusé de réception de plusieurs lettres<sup>(76)</sup>.

Le contenu même des lettres échangées entre le ministre plénipotentiaire de Bruxelles et le chancelier de Vienne témoigne de la hiérarchie établie entre les deux hommes. Nous pouvons constater qu'il arrive à Kaunitz de solliciter directement Cobenzl et son réseau d'informateurs dans l'objectif de s'informer. Au lendemain de la signature du Traité de Westminster, signé

(74) Nicolas SCHAPIRA, *Maitres et secrétaires (XVI<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècles). L'exercice du pouvoir dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Albin Michel, 2020.

(75) Comme le montrent les échanges établis entre Cobenzl et van Swieten durant toute la durée du conflit (1756-1763). AGR, SEG, 1236-1238, Correspondance de Cobenzl et van Swieten.

(76) D. LEYDER et C. THOMAS, *La correspondance ministérielle op. cit.*, p. 38-40.



entre la Prusse et la Grande-Bretagne le 16 janvier 1756, Marie-Thérèse souhaite connaître les réactions suscitées par ce rapprochement en Angleterre et aux Provinces-Unies. Kaunitz écrit à Cobenzl dans une des *Weisungen* :

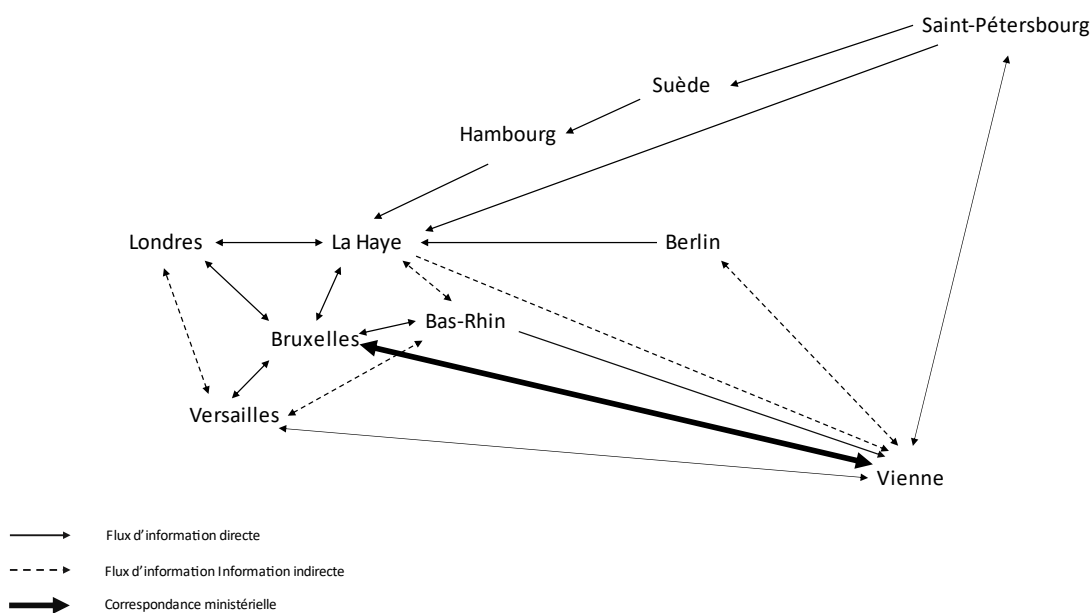
« J'ay l'honneur d'adresser à Votre Excellence par le courier Loiseau, une lettre de Cabinet de Sa Majesté l'Impératrice pour Monseigneur. Elle a pour objet les nouveaux engagements que les Anglais ont pris avec le roi de Prusse. Nous sommes curieux de savoir ce qu'on en dit dans le monde et particulièrement en Angleterre et en Hollande. Je prie donc Votre Excellence de recueillir ce qu'elle entendra et apprendra à ce sujet et de m'en faire part »<sup>(77)</sup>.

La Monarchie autrichienne utilise donc la correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles pour se tenir informée de la situation en Europe occidentale. Depuis la capitale des Pays-Bas, Cobenzl constitue le point de relais vers lequel convergent les informations provenant des États voisins des Pays-Bas. De plus, le ministre plénipotentiaire n'est pas le seul à Bruxelles à entretenir un réseau d'informateurs. Le gouverneur général, Charles de Lorraine, entretient lui aussi un réseau de correspondants qui peut s'avérer très utile. De même, le représentant français à Bruxelles, Dominique de Lesseps, s'emploie lui aussi à multiplier son réseau d'informateurs durant toute la durée de la guerre de Sept Ans<sup>(78)</sup>. Il va sans dire que ces hommes se rencontrent quotidiennement lorsqu'ils sont à Bruxelles. De nombreuses informations utiles doivent être échangées oralement à l'issue de ces entrevues. Une fois rassemblées, les nouvelles sont alors transférées à Vienne par le canal de la correspondance ministérielle. D'un point de vue de la circulation de l'information, Cobenzl est un des informateurs principaux de la Monarchie habsbourgeoise. La représentation graphique, ci-dessous, illustre la fonction du ministre plénipotentiaire et la place de Bruxelles comme pièces centrales de l'information au service pour la Monarchie habsbourgeoise.

(77) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0/16921, lettre de Kaunitz à Cobenzl, 10 février 1756.

(78) J.-C. SPEECKAERT, *Dominique de Lesseps op. cit.*, p. 97-118.

*Les flux d'information du comte de Cobenzl durant la guerre de Sept Ans (1756-1763)*



Cobenzl se trouvant au sommet de la pyramide du gouvernement des Pays-Bas, il est le seul à Bruxelles à connaître l'architecture totale des réseaux mis en place dans les États voisins. Le ministre centralise les renseignements que lui transmettent les ambassadeurs et les agents diplomatiques, mais aussi les généraux français et autrichiens et les membres des différentes administrations impériales. Le dédoublement de la correspondance entre Vienne et Bruxelles avec l'instauration de la correspondance ministérielle permet un acheminement rapide et régulier des nouvelles provenant de Bruxelles<sup>(79)</sup>. Le ministre plénipotentiaire constitue un rouage essentiel, la charnière indispensable au gouvernement de Vienne et surtout au chancelier Kaunitz qui se trouve au sommet de la pyramide de l'ensemble des territoires de la Monarchie. Cobenzl reçoit par jour une quantité incalculable de courriers. Dans cette abondance de lettres la plupart du temps secrètes, le ministre se charge de centraliser, d'analyser, de comparer, d'échanger les points de vue avec les autres diplomates en poste afin de produire un dossier suffisamment fourni et fiable que pour être remis au chancelier Kaunitz à Vienne. La position des Pays-Bas sur l'échiquier européen permet au comte de Cobenzl d'être le mieux informé grâce à cette convergence des informations. Le ministre reçoit les nouvelles, les affine et les recoupe grâce à la multitude et la diversité de ses correspondants. La correspondance ministérielle est l'outil permettant à Kaunitz d'exploiter au mieux les connaissances de son ministre de Bruxelles. Cette première collecte et ce tri des quantités de courriers reçus à Bruxelles consistent également, en un sens, à alléger le travail de Kaunitz qui lui se trouve à la convergence des nouvelles provenant de toute l'Europe. Au lieu de recevoir les nouvelles en masse, le chancelier reçoit un dossier déjà constitué dans les bureaux du ministre de Bruxelles. Cette mission reste néanmoins une charge de travail immense pour le ministre plénipotentiaire. Cobenzl apparaît d'autant plus comme l'homme de

(79) K. VAN GELDER, « Dépasser l'éloignement... », *op. cit.*, p. 547.

confiance de Kaunitz qui se fie à ses qualités d'organisateur et d'« homme de dossier »<sup>(80)</sup>. Il recevra d'ailleurs en récompense de ses services le collier de chevalier de l'Ordre de la Toison d'or le 15 août 1759<sup>(81)</sup>.

En retour, Kaunitz renseigne Cobenzl, à une fréquence bien moindre et sans trop de détails, sur la situation des armées autrichiennes en Bohême et en Allemagne. Nous pouvons également constater que Kaunitz applique sa politique centralisatrice et supervise depuis Vienne le réseau du ministre de Bruxelles<sup>(82)</sup>. Il ne se prive d'ailleurs pas de donner son avis sur la qualité des informateurs engagés et sur les nouvelles collectées : « son correspondant en Hollande est bon et mérite quelque chose »<sup>(83)</sup> ou encore « votre correspondant de La Haye, que vous qualifiez, Monsieur, de personne de confiance me paroît fort sensé et assez bien informé »<sup>(84)</sup>. Le chancelier décide également des informateurs à conserver et de ceux à renvoyer : « Son nouveau correspondant écrit mieux que les autres. Je pense qu'elle pourrait le garder ainsi que celui que vous qualifiez de correspondant ordinaire, pour l'émissaire, il faut le réformer »<sup>(85)</sup>. Parallèlement au contenu des lettres échangées, le ton employé par Kaunitz dans son appréciation des correspondants de Cobenzl témoigne d'une certaine autorité qui peut se manifester par de la colère lorsque les renseignements n'ont pas la précision et la qualité souhaitée : « voilà le fatras dont nous régale, Monsieur, l'émissaire et son compagnon [...] voilà le manège de ces donneurs de nouvelles [...] Si en quinze jours de temps, ils ne me fournissent pas de pièce plus authentique et plus importante [...] elle [Son Excellence le comte de Cobenzl] les congédiera [...] celles-ci ne valent rien du tout »<sup>(86)</sup>.

De son côté, Cobenzl, dans ses *Berichte*, soumet son réseau au service de la Monarchie. De plus, avant d'entrer en correspondance avec un potentiel nouvel informateur, le ministre plénipotentiaire demande d'abord l'autorisation de Vienne et de Kaunitz : « Je joins ici pour un échantillon la première lettre qu'il m'a écrite et si votre Excellence l'approuve, je traiterai directement avec lui pour une rémunération honnête »<sup>(87)</sup>. L'offre de correspondance peut parfois se transformer en un don de l'informateur lui-même. Ainsi, en 1761, Cobenzl propose à Kaunitz d'entrer en correspondance directe avec Kruyningen qui fournit la majorité des « nouvelles de Hollande ». Ce à quoi le chancelier répond : « Je ne veux point entrer en

(80) Philippe MOUREAUX, « Charles de Cobenzl, homme d'État moderne », dans Roland MORTIER et Hervé HASQUIN (éds.), *Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1974, p. 171-178, p. 172.

(81) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, D5/1 - 0/28794, lettre de Cobenzl à Kaunitz, 15 août 1759.

(82) F. SZABO, *Kaunitz and enlightened absolutism op. cit.*, p.50-51 ; M. GALAND, « Vienne et Bruxelles : deux échelons de l'administration... » *op. cit.* p. 221.

(83) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0/16271, lettre de Kaunitz à Cobenzl, 14 mars 1757.

(84) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0/16272, lettre de Kaunitz à Cobenzl, 14 mars 1757.

(85) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0/16235, lettre de Kaunitz à Cobenzl, 17 septembre 1758.

(86) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0/16234, lettre de Kaunitz à Cobenzl, 3 août 1758.

(87) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0/16291, lettre de Cobenzl à Kaunitz, 4 septembre 1758.

correspondance directe avec Monsieur de Kruyningen. Il me suffit de recevoir ses nouvelles par Votre Excellence »<sup>(88)</sup>.

## Conclusion

Le renversement des alliances de 1756 constitue un évènement déterminant de l'histoire des Pays-Bas autrichiens. La nouvelle alliance assure la sécurité de ces territoires dont le potentiel non seulement financier, mais aussi militaire est mis à profit par la Monarchie<sup>(89)</sup>. Cette étude montre également que la position géographique des Pays-Bas, au nord-ouest de l'Europe, représente un certain atout diplomatique. En effet, cette paix relative des Pays-Bas permet également aux autorités de Vienne d'exploiter, et ce durant tout le conflit, ces territoires excentrés et son gouvernement de Bruxelles comme un avant-poste servant à la collecte des informations relatives aux évènements du conflit ; ce qui n'avait pas été possible durant les guerres précédentes du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Désormais protégés, les Pays-Bas agissent comme une sorte de « centre périphérique » et comme relais des autorités viennoises. Au sein de la Monarchie habsbourgeoise, les Pays-Bas occupent une position ambivalente. En effet, si Bruxelles n'a pas un rôle diplomatique de premier ordre, elle n'en reste pas moins un centre important, comme l'atteste d'ailleurs la présence des diplomates des États voisins tels que les Provinces-Unies, l'Angleterre et la France. Même si ces « chargés d'affaires » n'ont pas de grande fonction représentative, cette présence reste néanmoins révélatrice de l'importance que les puissances étrangères accordent au gouvernement de Bruxelles et aux informations qu'elles pensent pouvoir se procurer.

Cette étude sur la circulation de l'information permet aussi de constater pleinement la politique centralisatrice habsbourgeoise des affaires des Pays-Bas<sup>(90)</sup>. La mission principale du ministre plénipotentiaire de Bruxelles est de faire parvenir à Vienne les nouvelles provenant du nord-ouest de l'Europe. Les nouvelles des États limitrophes des Pays-Bas convergent d'abord vers Bruxelles entre les mains de Cobenzl qui a pour mission de les trier pour, ensuite, les rapporter à Kaunitz. Le gouvernement de Bruxelles fonctionne comme un pôle d'attraction des nouvelles diplomatiques provenant du nord-ouest de l'Europe destinées à parvenir à Vienne. La correspondance ministérielle établie entre le ministre Cobenzl et le

(88) AGR, Correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles, Archives numérisées, - D5/1 - 0/16284, lettre de Kaunitz à Cobenzl, 13 avril 1761.

(89) À ce sujet, voir : Herman COPPENS, *De financiën van de centrale regering van de Zuidelijke Nederlanden aan het einde van het Spaanse en onder Oostenrijks bewind (ca. 1680-1788)*, Bruxelles, Koninklijke academie voor wetenschappen, letteren en schone kunsten van België, 1992, p. 331-341 ; ID., *Basisstatistieken voor de reconstructie van de centrale staatrekening der Spaanse en Oostenrijkse Nederlanden ca. 1680-1788*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1993, p. 149-153 et 241-251, (Studia, 44) ; M. TONDEUR, « Les levées de recrues “ par clocher ” dans le duché de Luxembourg pendant la guerre de Sept ans (1756-1763) : une contribution exceptionnelle à l'effort militaire de la Monarchie habsbourgeoise », *Revue d'histoire luxembourgeoise*, 67, 2015, 1, p. 5-42.

(90) Précisons également que c'est au cours des conflits européens que s'est intensifié le processus de centralisation des affaires des Pays-Bas entre les mains des autorités viennoises : les ponctions fiscales exigeant un meilleur contrôle des administrations locales et régionales. Piet LENDERS, « Ontwikkeling van Politiek en instellingen in de Oostenrijkse Nederlanden. De invloed van de Europese Oorlogen », *Bijdragen tot Geschiedenis*, 64, 1981, 33-78.

chancelier Kaunitz est la cheville ouvrière de cette centralisation et constitue l'instrument permettant une circulation rapide et efficace des nouvelles vers Vienne. Kaunitz, quant à lui, apparaît d'autant plus comme la véritable pièce centrale de l'ensemble du dispositif habsbourgeois.

Enfin, cette vision des Pays-Bas comme « centre périphérique » de la Monarchie autrichienne est à mettre en parallèle avec le renouvellement historiographique de l'étude des États morcelés de l'Ancien Régime, notamment au sujet des Empires espagnols et portugais<sup>(91)</sup>. Au lieu de considérer ces ensembles étatiques comme une accumulation de territoires structurés hiérarchiquement d'un centre vers ses périphéries, les initiateurs de ce mouvement invitent à penser désormais ces entités politiques de manière « polycentrique » : l'existence de centres multiples interconnectés qui interagissent non seulement avec le souverain, mais aussi entre eux, participant donc pleinement à la constitution de l'État<sup>(92)</sup>.

Certaines de ces observations s'appliquent dans le cadre de notre étude. En effet, la politique autrichienne de centralisation se retrouve entravée par la distance et les moyens de communication de l'Ancien Régime<sup>(93)</sup>. Le gouvernement de Bruxelles possède, dès lors, sa propre sphère d'influence non seulement avec les puissances voisines, mais aussi avec l'administration impériale des territoires conquis dans le Bas-Rhin. Ces échanges internationaux, propres aux Pays-Bas, sont notamment dus à l'éloignement des provinces du cœur des possessions habsbourgeoises ainsi qu'à la présence des institutions centrales à Bruxelles. La proximité des Pays-Bas avec ces territoires permet au gouvernement de Bruxelles non seulement d'agir comme relais, mais aussi comme autorité référente en cas de nécessité. Le cas des échanges entre Pergen et Cobenzl ainsi que l'influence exercée par le ministre plénipotentiaire sur les territoires conquis du Bas-Rhin nous renseignent non seulement sur la dimension « polycentrique » de la Monarchie autrichienne, mais aussi sur l'importance et le rôle qu'occupent les Pays-Bas au sein de cet ensemble.

(91) P. CARDIM, T. HERZOG, J. J. R. IBÁÑEZ *et al.* (éds.), « Polycentric Monarchies... » *op. cit.*

(92) *Ibid.*, p. 4.

(93) Marko LAMBERG, Marko HAKANEN, Janne HAIKARIA (dir.), *Physical and Cultural Space in Pre-Industrial Europe. Methodological Approaches to Spatiality*, Lund, Nordic Academic Press, 2011.

TITRE : Les Pays-Bas autrichiens, « centre périphérique » de la circulation de l'information pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763). Le rôle diplomatique du gouvernement de Bruxelles.

#### RÉSUMÉ

Le renversement des alliances de 1756 constitue un évènement déterminant de l'histoire des Pays-Bas autrichiens. La nouvelle alliance assure la sécurité des provinces belges dont la situation stratégique au nord-ouest de l'Europe est mise à profit par les autorités viennoises durant la guerre de Sept Ans. Depuis Bruxelles, le comte Charles de Cobenzl, ministre plénipotentiaire, sollicite son riche réseau d'informateurs pour se procurer des nouvelles provenant des États limitrophes des Pays-Bas (France, la Grande-Bretagne et l'ouest de l'Allemagne). La correspondance ministérielle établie entre Cobenzl et Kaunitz constitue l'instrument permettant une circulation rapide et efficace des informations relatives au conflit. Les nouvelles convergent d'abord vers Bruxelles entre les mains de Cobenzl qui a pour mission de les trier pour, ensuite, les rapporter à Vienne au chancelier Kaunitz. Cependant, la politique autrichienne de centralisation des informations se retrouve entravée par la distance et les moyens de communication du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le gouvernement de Bruxelles possède, dès lors, sa propre sphère d'influence avec les puissances voisines. Par le biais de l'étude des correspondances diplomatiques, cet article pose la question de la place des Pays-Bas au sein de la Monarchie habsbourgeoise en matière de circulation de l'information ainsi que les rapports entre centre et périphérie.

Mots clés : Guerre de Sept Ans, Circulation de l'information, Correspondance, Cobenzl, Pays-Bas autrichiens, Kaunitz, Monarchie polycentrique.

TITEL : De Oostenrijkse Nederlanden als "perifeer centrum" van de informatiestroom tijdens de Zevenjarige Oorlog (1756-1763). De diplomatieke rol van de Brusselse.

#### SAMENVATTING

De diplomatieke revolutie (1756) was een beslissende gebeurtenis in de geschiedenis van de Oostenrijkse Nederlanden. Het nieuwe bondgenootschap garandeerde de veiligheid van de Oostenrijkse Nederlanden, waarvan de strategische ligging in het noordwesten van Europa door de Weense autoriteiten tijdens de Zevenjarige Oorlog goed werd gebruikt. Vanuit Brussel maakte graaf Karl von Cobenzl, gevolmachtigd minister, gebruik van zijn rijke netwerk van informanten om nieuws te verkrijgen uit de aan Nederland grenzende staten (Frankrijk, Groot-Brittannië en West-Duitsland). De ministeriële briefwisseling tussen Cobenzl en Kaunitz was het instrument voor een snelle en efficiënte informatiestroom over het conflict. Het nieuws kwam eerst samen in Brussel in de handen van Cobenzl, die de taak had het uit te zoeken en het vervolgens naar Wenen terug te brengen naar kanselier Kaunitz. Het Oostenrijkse beleid om de informatie te centraliseren werd echter bemoeilijkt door de afstand en de communicatiemiddelen in de 18e eeuw. De regering in Brussel had dus haar eigen invloedssfeer met de buurlanden. Aan de hand van de diplomatieke correspondentie wordt in dit artikel de vraag gesteld naar de plaats van de Nederlanden binnen de Habsburgse

monarchie met betrekking tot de circulatie van informatie en de verhouding tussen centrum en periferie.

Sleutelwoorden : Zevenjarige Oorlog, Circulatie van informatie, Correspondentie, Cobenzl, Oostenrijkse Nederlanden, Kaunitz, Polycentrische monarchie.

TITLE : The Austrian Netherlands as a 'Peripheral Centre' of Information Flow during the Seven Years' War (1756-1763). The Diplomatic Role of the Brussels Government.

#### ABSTRACT

The Diplomatic Revolution of 1756 was a decisive event in the history of the Austrian Netherlands. The new alliance ensured the security of the Austrian Netherlands, whose strategic location in north-western Europe was put to good use by the Viennese authorities during the Seven Years' War. From Brussels, Count Charles de Cobenzl, Minister Plenipotentiary, used his rich network of informants to obtain news from the states bordering the Netherlands (France, Great Britain and western Germany). The ministerial correspondence between Cobenzl and Kaunitz was the instrument for a rapid and efficient flow of information about the conflict. The news first converged in Brussels in the hands of Cobenzl, who had the task of sorting it out and then bringing it back to Vienna to Chancellor Kaunitz. However, the Austrian policy of centralising information was hampered by distance and the means of communication in the 18th century. The government in Brussels therefore had its own sphere of influence with neighbouring powers. Through the study of diplomatic correspondence, this article raises the question of the place of the Netherlands within the Habsburg Monarchy with regard to the circulation of information, as well as the relationship between centre and periphery.

Keyword : Seven Years' War, Circulation of information, Correspondence, Cobenzl, Austrian Netherlands, Kaunitz, Polycentric monarchy.